

LA CARTE DONATEUR SYMPATHISANT RESTE LA PROPRIETE DE L'ASSOCIATION

**INTERNATIONAL POLICE ASSOCIATION
BRABANT-BRUSSELS A.S.B.L**
Région Bruxelles Capitale RPM Bruxelles
Entreprise n° 0834.722.909
Rue Montoyer 1/15 1000 BRUXELLES
GSM/TEL: 0475976371 / 010613665
IBAN BE83 3630 6687 9015 – BIC BBRUBEBB



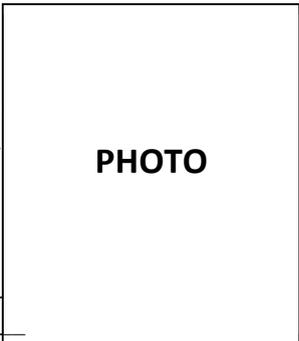
N° :
Date d'entrée:
Visa secrétaire:
Visa trésorier:
Visa président:
CARTE DE SYMPATHISANT
Établie:
Expédiée:

FORMULAIRE D'INSCRIPTION SYMPATHISANT

A remplir en caractère d'imprimerie S.V.P.

Société ou Privé

1. Société:
2. Nom: - Prénom:
3. Lieu et date de naissance :
- 4 Numéro Registre national _
- 5 Adresse
- Code postal _____ Commune :
- 6 Téléphone : _____ GSM: _____
- 7 E-Mail : _____ @ _____
- 8 Profession: . _____
- 8 Langue(s) parlée(s): Français - Néerlandais - Allemand - Autre: _____
- 9 Quels sont vos sujets d'intérêts (hobbies) ? _____
10. Voiture : Marque : - N° d'immatriculation : _____



Ce formulaire est à adresser à l'I.P.A Brabant-Brussels – via VERHULST Michel rue des Coquerées 9 1341 OTTIGNIES-L.L.N.

Au moment de l'inscription, je vire sur le compte de l'I.P.A. Brabant-Brussels, le montant de 30.00 € (privé) - 60.00 € (société) pour l'année [][][][].

Fait à..... , le

Présenté par @parrain)

Pour accord,

Nom :

Numéro d'affiliation I.P.A.: _____

Signature : du candidat.....

Signature :

REGLEMENT VOIR VERSO
Version du 12/12/2022
A RETOURNE SIGNE

ADHESION D'UN DONATEUR "SYMPATHISANT" A L'IPA PROVINCE IPA BRABANT-BRUSSELS ASBL

Le Conseil Provincial de BRABANT-BRUSSELS a marqué son accord pour accepter, à son entière exclusivité des "**dons**" de «Sympathisants» de l'IPA Province de BRABANT-BRUSSELS – A.S.B.L

Le montant minimum sera toujours de 5 € supérieur à la cotisation payée par le membre adhérent, par famille domiciliée à la même adresse et suivant les modalités décrites ci-après : - Tout membre de l'IPA Province de BRABANT-BRUSSELS – A.S.B.L. peut parrainer le don d'un sympathisant à l'IPA BRABANT-BRUSSELS – A.S.B.L. quel que soit son domicile. - Le sympathisant devra compléter et signer le bulletin d'adhésion et être obligatoirement parrainé sous la responsabilité d'un membre de l'IPA Province de BRABANT-BRUSSELS – A.S.B.L.

Envoyer le formulaire dûment complété et signé par les deux parties au trésorier provincial de l'IPA Province de BRABANT-BRUSSELS – A.S.B.L. - Le sympathisant versera son don (actuellement 30 € minimum) au n° de compte indiqué. - Dès la réception de son versement, le sympathisant recevra une carte "DONATEUR - SYMPATHISANT" de l'IPA Province de BRABANT-BRUSSELS – A.S.B.L., valable pour l'année en cours. Cette carte sera nominative, numérotée, incessible et sera accompagnée d'un courrier valant reçu.

Le sympathisant sera informé, des festivités et voyages de l'IPA Province de BRABANT-BRUSSELS A.S.B.L par la voie de notre périodique trimestriel et/ou par mail.

Il pourra, éventuellement, participer à toutes les manifestations proposées durant l'année de validation de sa carte de sympathisant, en bénéficiant du tarif des membres de l'IPA, à la condition qu'aucune interruption ne soit survenue depuis son premier don. S'il le désire, il sera autorisé à régulariser sa situation pour participer de nouveau aux activités organisées.

Le sympathisant n'aura aucun droit de vote dans l'association, il ne pourra assister ni à une réunion, ni assemblée générale statutaire de l'IPA province de BRABANT-BRUSSELS – A.S.B.L. Sauf sur invitation. Il ne pourra non plus parrainer un autre "sympathisant" – L'organe d'administration de l'IPA Province de BRABANT-BRUSSELS – A.S.B. L., se réserve le droit d'exclure tout "sympathisant" qui, pour une raison quelconque, porterait atteinte au bon renom de l'IPA ou de ses membres. A cette fin, lors de son adhésion en qualité de "sympathisant", le présent règlement lui sera remis.

Déclaration: Je donne mon consentement: - Je déclare avoir pris connaissance de la politique de confidentialité de l'IPA Province de BRABANT-BRUSSELS ASBL **BIFFER Oui /Non**, via le lien sur la page « politique de confidentialité » de notre site internet - www.ipa-brabant.be ou dans la revue.

Autorise que mes données figurant sur ce document soient utilisées uniquement dans le cadre de l'IPA. **BIFFER Oui /Non.**

Autorise que des photos prises dans le cadre d'activités IPA, sur lesquelles j'apparais peuvent être publiées dans la revue IPA, site IPA, ou réseaux sociaux IPA. **BIFFER Oui/ Non.**

En cas de refus, je m'engage à rappeler ce refus avant chaque activité.

Vos données seront conservées jusqu'à révocation de votre affiliation à l'IPA.

• Don de 30 € minimum - Année : 2023 À verser au compte BE83 3630 6687 9015 de l'I.P.A Province de BRABANT-BRUSSELS A.S.B.L.

Version du 12/12/2022.

Signature